

## FRAIS DE DÉPLACEMENT

*En dollars*

Exercice financier : **2022-2023**  
Trimestre : **Juillet à septembre 2022**

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Personnel du Directeur des poursuites criminelles et pénales	394 898 \$
<b>Total</b>	

### Informations complémentaires

— Aucun personnel de cabinet au Directeur des poursuites criminelles et pénales  
Les sommes déclarées correspondent aux factures comptabilisées durant la période visée.